

# BEAUCAIRE

Magazine d'information de la Mairie de Beaucaire **Magazine**



COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
**Une gestion saine confirmée**

BUDGET 2017  
**Des investissements pour développer Beaucaire !** page 4

DERNIÈRE MINUTE  
**L'OPPOSITION HYSTÉRIQUE PERTURBE LE CONSEIL MUNICIPAL !**  
page 8

PROCÈS  
**CAROLE DELGA PANIQUÉE**  
**JACQUES BOURBOUSSON CONVOQUÉ AU TRIBUNAL**  
page 10



**LYCEE GENERAL : La vidéo qui fait le buzz !** page 11

- 03** L'Edito du maire
- 04** **LE DOSSIER** Budget 2017  
38,9 millions d'euros au service des Beaucairois !
- 06** En 2017 : 14,9 millions d'euros  
d'investissement pour l'avenir
- 07** Service des finances :  
Un pilier de la commune !
- 08** **Conseil Municipal**  
L'opposition hystérique perturbe le bon  
déroulement du Conseil Municipal
- 09** **CCBTA**  
Le Maire de Beaucaire exige  
de la CCBTA une baisse de la CFE !
- 10** **Procès**  
Discrimination : Paniquée, Carole Delga  
demande un report d'audience  
  
Jacques Bourbousson, ancien Maire,  
au tribunal le 30 mai
- 11** **Éducation**  
Lycée d'enseignement général :  
la vidéo qui fait le buzz
- 12** **Événement**  
NOUVEAUTÉ 2017 : La Mairie propose des  
séances gratuites de cinéma en plein air !
- 15** **Éducation**  
Economies et écologie : L'école  
de la Moulinelle passe en éclairage LED !
- 17** **Culture**  
Une bibliothèque municipale dynamique !
- 18** **Événement**  
Saison 2017  
des Courses Camarguaises
- 20** **Élections**  
Où dois-je voter ?
- 22** **Rétro photos**  
Retour en images sur les événements  
à Beaucaire
- 26** Tribune Libre

**Budget 2017**
**L'opposition hystérique  
perturbe le bon  
déroulement du Conseil  
Municipal**

**Lycée d'enseignement  
général :  
la vidéo qui fait le buzz**


# L'Edito du Maire

## Toujours au travail pour Beaucaire !

Beucairoises, Beaucairois, chers amis,

Ca y est, le budget 2017 a été voté par le conseil municipal. Moment important dans la vie d'une commune, il conditionne la mise en œuvre des investissements de l'année qui seront en 2017 très importants (près de 15 millions d'euros) grâce à une bonne gestion des deniers publics, aux économies que nous avons pu réaliser sur le fonctionnement (dépenses courantes et train de vie) de la collectivité et grâce aux subventions que nous sommes allés chercher.

Tous ces nouveaux investissements, permis grâce à l'énergie des élus de la majorité et des employés municipaux, non seulement ils sont plus que nécessaires au développement et au rayonnement de Beaucaire, mais ils viennent souvent débloquent des projets au point mort depuis des années.

Ainsi, de nombreux travaux seront entamés ou terminés cette année, alors même que nous baissions pour la 4<sup>e</sup> année consécutive les 3 taux locaux d'imposition !

De la réhabilitation et l'extension de l'école Nationale à la réfection du Cours Sadi Carnot et du Quai de la Paix en passant par l'acquisition de la friche SNCF face au cimetière, sans oublier les dernières acquisitions foncières sur le périmètre du futur nouveau quartier qualitatif Sud Canal, la modernisation du réseau de vidéosurveillance et l'ajout de 8 nouvelles caméras, les grands chantiers qui conditionnent le développement de notre Ville avancent.

Nous continuerons aussi en 2017 la réfection des voiries rurales (une dizaine de chemins) et urbaines (fin des travaux de la rue des Marronniers notamment), avec des projets importants préparés aussi pour 2018 comme la réfection de la rue de Nîmes qui en a elle aussi bien besoin depuis des années.

Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement vétustes (dont certains datent d'il y a près de 40 ans) seront également poursuivis petit à petit.

Même s'ils ne se voient pas car ils sont souterrains, ces travaux sont essentiels pour les Beaucairois.

Vous le voyez, sur les domaines pour lesquels la Ville est compétente, nous faisons notre maximum au quotidien avec l'argent dont dispose une commune de 16 000 habitants où seuls 40% des foyers paient l'impôt et alors que les dotations de l'Etat sont de manière honteuse en baisse.

Restent plusieurs blocages, notamment émanant du conseil régional.

La Présidente du conseil régional refuse toujours (depuis 16 mois) de rencontrer les élus Beaucairois, confondant politique politicienne et gestion d'une collectivité.

Des vidéos ont été faites pour l'alerter sur les manquements du conseil régional dans l'exercice de ses compétences à Beaucaire.

D'autres seront réalisées prochainement.

Nous invitons chaque Beaucairois à partager ces vidéos afin d'alerter la population de la commune, du département, de la Région et de rappeler que la politique politicienne n'a pas sa place dans une démocratie.

Merci pour votre confiance.

Nous tâcherons d'en rester dignes encore cette année avec pour seule ambition la poursuite du travail accompli au quotidien pour le rayonnement et le développement de Beaucaire qui le vaut bien.

**Julien SANCHEZ**  
Maire de Beaucaire  
Conseiller régional d'Occitanie

## Le Maire à l'écoute

Prochaines permanences :

- Vendredi 31 mars 2017 de 13h30 à 17h30
- Vendredi 21 avril 2017 de 13h30 à 17h30
- Mardi 16 mai 2017 de 8h30 à 12h30

A l'occasion de permanences sans rendez-vous, le Maire de Beaucaire reçoit ses administrés dans son bureau pendant 4 à 5 heures sans interruption accompagné de deux adjoints.

Dossier

# Budget 2017 : 38,9 millions d'euros au service des Beaucairois !



Le budget 2017 a été voté en conseil municipal le 14 mars. Celui-ci (tous budgets confondus), s'élève à plus de 38,9 millions d'euros, dont 14,9 millions d'euros consacrés aux investissements.

Un budget que le Maire et son équipe veulent au service des Beaucairois.

Si les dotations reçues diminuent, notamment en raison du désengagement de l'Etat envers toutes les communes depuis 3 ans, les recettes des "produits et services", elles, augmentent, grâce

à des services de qualité et donc plus fréquentés (Saison culturelle, cantines, foires et marchés,...).

Ce budget prévoit aussi une continuité dans l'action de la municipalité, consistant à diminuer les dépenses courantes de la Mairie (les dépenses dites de fonctionnement, en diminution très nette sur les 3 derniers exercices grâce à la politique d'économies appliquée depuis 2014).

Le budget 2017 respecte également l'échéancier du Maire en terme de désendettement de la commune.

Ainsi, cette année, la commune n'aura pas recours à l'emprunt et la dette diminuera de près d'1,7 million d'euros.

Comme prévu, la ville sera moins endettée en 2020 qu'en 2014.

Enfin, et c'est le plus important pour l'avenir, le budget 2017 est résolument tourné vers l'avenir. Près de 15 millions d'euros seront consacrés à des investissements, essentiels au développement de Beaucaire.

## Ambition, responsabilité, développement et ges

## Évolution des 3 taux locaux d'imposition à Beaucaire depuis 2013

	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	14,64%	14,50%	14,45%	14,40%	14,35%
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	26,53%	26,28%	26,15%	26,10%	26,05%
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	53,20%	52,70%	52,50%	52,30%	52,10%

Comparatif des taux d'imposition 2016 de plusieurs villes de la région

	BEUCAIRE	VILLENEUVE-LÈS-AV.	VAUVERT	LUNEL	MONTPELLIER	NÎMES
<b>TAXE D'HABITATION</b>	14,40%	14,47%	15,69%	20,94%	22,49%	29,33%
<b>TF BÂTI</b>	26,10%	31,98%	33,02%	39,10%	31,18%	31,05%
<b>TF NON BÂTI</b>	52,30%	115,63%	92,03%	80,66%	112,71%	83,76%

### Une baisse de la fiscalité pour la 4e année consécutive !

Pour faire face à la baisse des concours financiers de l'Etat, il serait possible pour la municipalité de recourir à l'utilisation pratique du levier fiscal pour se donner des marges de manoeuvres financières comme le font de très nombreuses collectivités aussi bien de droite que de gauche (Toulouse mais aussi Lille fortement en 2015, et plus près de nous Vauvert, Bagnols ou le conseil départemental du Gard en 2016).

Mais, il faut être réalistes, la capacité contributrice des administrés est déjà trop fortement sollicitée dans un climat économique, social et financier tendu.

Au contraire, la municipalité de Beaucaire propose pour sa part d'aller plus loin que les engagements de campagne de 2014 en baissant encore les 3 taux locaux d'imposition pour 2017 pour la 4e année consécutive, faisant de Beaucaire l'un des rares exemples en France !

### Le compte administratif 2016 approuvé !

Lors du conseil municipal du 14 mars, le compte administratif 2016 a également été approuvé. La gestion saine, sérieuse et rigoureuse de la municipalité a été confirmée par ce document officiel.

Les comptes 2016 de la commune se résument en 3 grands points :

- 1 Des dépenses de fonctionnement en diminution
- 2 Plus d'investissement pour l'avenir
- 3 Une capacité d'autofinancement en hausse

## gestion en bon père de famille

# 14,9 millions d'euros d'investissement pour l'avenir

## L'Ecole Nationale

Une autorisation de programme a été votée lors du conseil municipal du 21 décembre 2016.

Le projet prévoit une dépense globale de 3 millions d'euros (dont 499 600 € en 2017 correspondant à la poursuite de la phase d'étude et à la première phase des travaux).

## La seconde tranche de l'opération Sadi Carnot / Quai de la Paix

D'un total de 2,5 millions d'euros, les travaux se poursuivront sur l'année. Une autorisation de programme a été votée en conseil municipal et les dépenses prévues en 2017 s'élèvent à 703 000 €.



## Les acquisitions liées à l'opération Sud Canal

Le grand projet de nouveau quartier qualitatif, idéalement situé, avance. La ville termine les acquisitions nécessaires à sa réalisation cette année.



## L'Ad'Ap

La mise en accessibilité des bâtiments communaux est une priorité pour la municipalité et désormais une obligation légale. Un agenda des travaux, allant jusqu'en 2023, a été acté en conseil municipal. Le budget 2017 prévoit 560 000 €. 4 bâtiments seront

concernés dès cette année (Groupe scolaire de la Moulinelle, Maison des associations, Ecole Puech Cabrier maternelle, Ecole Puech Cabrier élémentaire).

## Voirie Urbaine

Le budget prévisionnel pour 2017 s'élève à 200 000 € (hors opérations spécifiques comme la rue des Marronniers ou le Sadi Carnot)

## Voirie rurale

Le budget prévisionnel pour 2017 s'élève à 200 000 €

## Vidéosurveillance

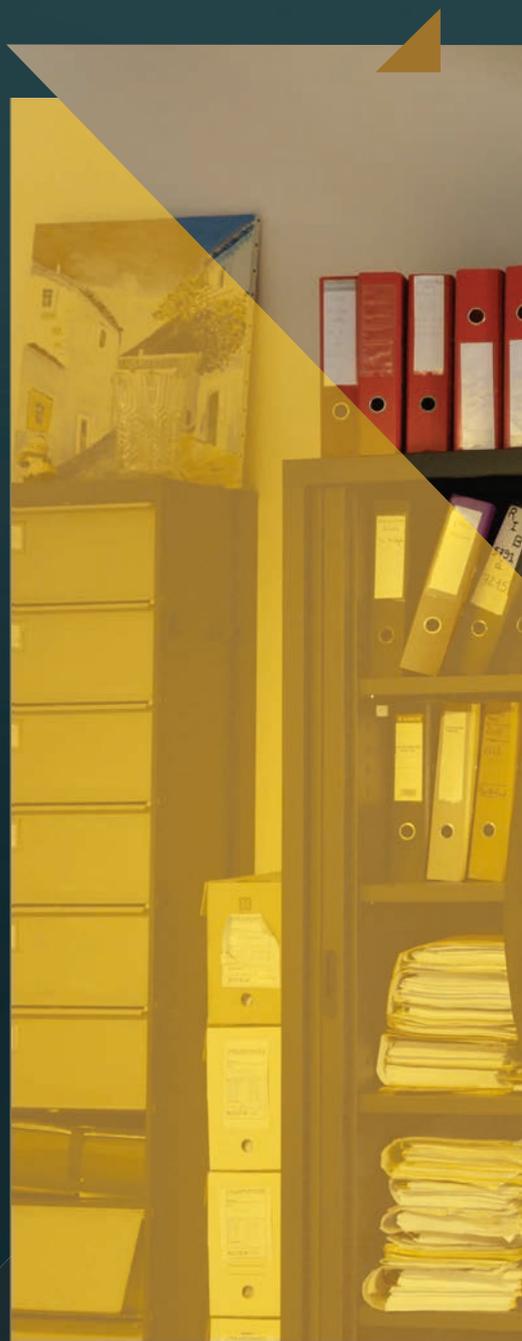
Le budget prend en compte les restes à réaliser auxquels il a été ajouté 120 000 €. Le montant total pour 2017 s'élève à 416 000 €. Ainsi, au delà des 8 nouvelles caméras qui seront installées cette année, le réseau entier va être modernisé. C'est un outil nécessaire et un choix déterminant pour contribuer à l'action des forces de l'ordre dans la lutte contre la délinquance.



**14,9 millions d'euros d'investissement au service des Beaucairois dont 844 311 € pour les "petits investissements", nécessaires à l'achat de matériel, mais aussi pour des travaux divers et variés (écoles, crèche, centres aérés, sports, arènes, Police Municipale, cimetières, bibliothèque, bornes d'arrêts minutes, cuisine centrale,...).**

## Friche SNCF

L'acquisition de la friche SNCF (1 million d'euros), située face au cimetière de la route de Saint-Gilles, sera signée cette année. La municipalité y prévoit, entre autres, un Centre des Congrès dont elle a obtenu le financement par la CCBTA à hauteur de 4,5 millions d'euros.



# Service des finances : Un pilier de la commune !

Le service des finances, constitué de 5 agents, a pour mission principale l'élaboration et la gestion, avec le Maire, du budget principal de la commune et des budgets annexes, documents qui regroupent l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses de l'année. Ce service, dirigé par Sandrine Perrier, est un pilier du fonctionnement de la Mairie.

Outre la préparation, le service assure l'exécution quotidienne du budget (paiement des factures, émission des titres de recette,...), gère les subventions, les relations avec les fournisseurs et est en lien permanent avec le Trésor Public.

Les agents des finances, rigoureux et professionnels, sont des partenaires transversaux de l'ensemble des

services de la collectivité, avec qui ils travaillent au quotidien.

Ces 5 agents traitent chaque année plus de 5000 factures et émettent plus de 2400 titres de recettes (loyers, paiement de la crèche, occupation du domaine public,...).



# L'opposition hystérique (élus et public) perturbe le bon déroulement du Conseil Municipal

Le mardi 14 mars au soir se tenait à Beaucaire un Conseil Municipal pour l'approbation du compte administratif et le vote du budget primitif de la Ville, moment important dans la gestion d'une collectivité.

Agacé par les bons résultats budgétaires de la municipalité, dépité de ne pas avoir d'argument valable à opposer à Julien Sanchez, et n'ayant toujours pas accepté de ne pas avoir été élu Maire de Beaucaire en 2014, M. Christophe André (élu d'opposition des Républicains) a d'abord diffamé publiquement et de manière réitérée le Maire de Beaucaire pendant la séance avant d'injurier des employés municipaux (et notamment une jeune femme de 24 ans) à l'occasion d'une suspension de séance, les traitant de « larbins » devant témoins, refusant ensuite de s'excuser envers eux suite à la demande du Maire à la reprise de la séance.

M. Christophe André a également à plusieurs reprises tenté d'entraver le bon déroulement du Conseil Municipal (organe délibérant) en se mettant debout en dehors de sa place dans l'assemblée à plusieurs reprises pour y intervenir, en déplaçant du matériel municipal et en se rapprochant de la tribune où se tenait le Maire en tentant de couvrir la voix du Président de l'assemblée à de nombreuses reprises.

Par son attitude provocatrice, hystérique, irrespectueuse et infantile, M. Christophe André a contribué à créer un climat délétère et contribué à favoriser un trouble à l'ordre public, plusieurs membres du public (politisés) intervenant oralement et commentant les débats à voix haute, ce qui est interdit, seuls les élus (de la majorité et de l'opposition) devant pouvoir s'exprimer dans un Conseil Municipal qui est une institution républicaine.

Après avoir tenté pendant la suspension de séance de dialoguer avec plusieurs membres de l'opposition et même avec M. Christophe André, et voyant que celui-ci et que les personnes du public concernées persistaient à refuser de respecter la bonne tenue des débats, Monsieur le Maire a informé des faits Monsieur le Préfet du Gard. À la reprise de la séance, conformément au code général des collectivités territoriales, 3 élus en plus du Maire ont demandé à ce que le Conseil se tienne à huis clos, un vote à la majorité confirmant ce choix.

Plusieurs membres du public (politisés) refusant de quitter les lieux malgré le huis clos, de même que la presse locale, le Maire a dû suspendre à nouveau la séance et requérir l'intervention de la force publique.

La police nationale est alors intervenue pour faire respecter le huis clos décidé conformément aux textes par la majorité absolue du Conseil Municipal (en vertu du code général des collectivités territoriales).

Le Conseil Municipal a pu se poursuivre en présence des élus de la majorité et de plusieurs élus d'opposition restés jusqu'au bout du Conseil par respect des institutions et du mandat qui leur a été confié par les électeurs, plus intéressés par les débats pour leur Ville que par la politique politicienne et la basse tentative de déstabilisation du Conseil Municipal.

M. Christophe André n'en étant pas à son coup d'essai, et celui-ci ayant refusé de s'excuser, la Ville de Beaucaire déposera dans les prochaines heures plusieurs plaintes à l'encontre de celui-ci pour son attitude d'obstruction ayant généré des troubles et une entrave à la bonne tenue des débats d'une institution républicaine (en mobilisant qui plus est des effectifs de police nationale qui ont mieux à faire), mais aussi pour diffamation à l'encontre du Maire dans l'exercice de ses fonctions. Il est détestable que des élus et des citoyens majeurs puissent agir de la sorte. Cela ne grandit pas la politique.

Ces attitudes n'empêcheront pas les élus de la majorité municipale d'avancer pour le développement de Beaucaire et l'intérêt général de la Ville auxquels ils travaillent 365 jours par an.





CCBTA

## **Le Maire de Beaucaire exige de la CCBTA une baisse de la CFE !**

Depuis maintenant 3 ans, le Maire de Beaucaire et son équipe municipale réclament au président de la communauté de communes (CCBTA) une baisse de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

A quelques jours du vote du budget 2017 de la CCBTA, le Maire de Beaucaire réaffirme cette demande, dans le but de réduire la pression fiscale sur nos entreprises, afin de les pérenniser, mais aussi de faire de notre territoire un territoire attractif et d'attirer de nouvelles entreprises pour développer l'économie locale et créer des emplois.

Comme il l'a déjà indiqué l'année dernière, Julien Sanchez souhaite également cette baisse de la CFE afin de rééquilibrer les recettes fiscales de la Communauté de Communes, trop élevées par rapport aux dépenses qui bénéficient aux habitants.

Enfin, le Maire de Beaucaire rappelle que le Président de la Communauté de Communes avait, en 2014, signé la charte de l'Union Pour les Entreprises du Gard (UPE30) et s'était ainsi engagé à agir sur la CFE. Force est de constater qu'à ce jour les promesses n'ont pas été tenues.

Le Maire de Beaucaire, lui, tient ses promesses et va même au-delà du gel des taux, avec une baisse des trois taux de la fiscalité locale votée en 2017 pour la 4ème année consécutive.

La municipalité a également exonéré les commerçants de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) pour les enseignes jusqu'à 12m2 et réduit celle-ci de moitié pour les enseignes de 12 à 20m2.

Procès

# Discrimination : Paniquée, Carole Delga demande un report d'audience



En avril dernier, la Ville de Beaucaire déposait une plainte à l'encontre de Carole Delga pour discrimination envers la commune à raison des idées politiques de son Maire. Face à un dossier accablant présenté par l'avocat de la Ville de Beaucaire, le conseil de Carole Delga a demandé et obtenu le report de l'audience prévue le mardi 28 février au Tribunal Correctionnel de Nîmes au 3 octobre 2017. Cette demande de report pour gagner du temps, alors que la présidente du conseil régional d'Occitanie a déjà eu 10 mois pour préparer sa défense, prouve que l'élue n'est pas sereine. Et pour cause : les éléments apportés par la commune démontrent clairement la discrimination dont Beaucaire est victime. Le Maire de Beaucaire, qui ne s'étonne même plus de

l'absence de Carole Delga à l'audience, montrant là son mépris pour l'institution judiciaire, est déterminé à aller jusqu'au bout de cette procédure et rappelle que la discrimination est un délit passible d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 45.000 euros d'amende pour les personnes physiques et qu'elle est plus sévèrement sanctionnée quand elle est commise par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public (peine d'emprisonnement de 5 ans et 75.000 euros d'amende).

## Jacques Bourbousson, ancien Maire, au tribunal le 30 mai

Julien Sanchez, Maire de Beaucaire et président du Centre communal d'Action Sociale de la ville (CCAS), avait déposé plainte en février 2015 contre Jacques Bourbousson, ancien Maire et ancien président du CCAS. Celui-ci comparaitra le mardi 30 mai à 14h00 au Tribunal de Grande Instance de Nîmes pour répondre des accusations d'emploi fictif, délit de favoritisme et délit d'avantage

injustifié. Julien Sanchez l'avait promis : tout délit commis doit être puni et l'argent public des Beaucairois être utilisé au mieux et en tout cas légalement.



**D'autres plaintes  
ont été déposées**

*Julien Sanchez a également déposé d'autres plaintes (pour des délits de marchés publics), concernant des élus de l'équipe de Jacques Bourbousson, Celles-ci sont en cours d'instruction. Affaires à suivre...*

# Education Lycée d'enseignement général : *La vidéo qui fait le buzz*

## **Carton plein pour la vidéo !**

**Depuis sa mise en ligne, la vidéo réalisée comptabilise près de "180 000 personnes atteintes" et près de 900 partages sur Facebook ! Diffusez-la !**

En 2015, le conseil régional Languedoc-Roussillon faisait savoir qu'il allait construire un lycée d'enseignement général dans le Gard.

Une semaine plus tard, la Ville de Beaucaire, 4e ville du Gard et première ville gardoise en nombre d'habitants à ne pas avoir de lycée général, réunissait un conseil municipal pour candidater la première.

Aujourd'hui, la Présidente du Conseil Régional ou son Vice-président se sont rendus dans toutes les villes candidates pour examiner les sites proposés... sauf à Beaucaire !

Une attitude clairement discriminatoire.

Carole Delga refusant par ailleurs depuis plus d'un an de rencontrer le Maire de Beaucaire et assumant clairement ce refus qui ne l'honore pas et qui fait honte à notre démocratie, la Ville de Beaucaire a publié, le 27 février dernier, une vidéo pour défendre le lycée général à Beaucaire car la candidature de Beaucaire est tout simplement et objectivement la plus légitime et la meilleure.

Carole Delga comparaitra le mardi 3 octobre 2017 au Tribunal Correctionnel de Nîmes (voir article page 10), poursuivie pour discrimination par la Ville de Beaucaire qui n'entend pas se laisser discriminer pour de basses raisons politiques.

Les enfants de Beaucaire ne



doivent pas être pris en otage par la politique politicienne !

Jeunes, parents d'élèves, acteurs économiques, élus de Beaucaire mais aussi élus de communes limitrophes témoignent avec leurs

mots leur soutien à la candidature de Beaucaire, au-delà des idées politiques.

Après la vidéo sur la Halte SNCF de Beaucaire et sa desserte insuffisante en transports régionaux, cette vidéo sur l'indispensable lycée d'enseignement général à Beaucaire est la deuxième que diffuse la Ville à destination du Conseil Régional.

La Ville de Beaucaire continuera à procéder de cette façon puisqu'il semble depuis plus d'un an impossible d'approcher la Présidente du Conseil Régional pour lui parler posément des projets concrets souhaités ou portés par la municipalité de Beaucaire (halte SNCF, lycée d'enseignement général, soutien de la région aux investissements dans les quartiers prioritaires de Beaucaire comme la réhabilitation de l'école Nationale, principale école du quartier prioritaire du centre-ville menée par la Ville dès 2017 pour 3 millions d'euros, soutien à la mise en accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, intégration de Beaucaire dans les « grands sites », amélioration du centre bourg, etc.).

Carole Delga avait promis en décembre 2015 d'être la Présidente de tous les habitants de la Région.

Beaucaire, le Gard et l'ex Languedoc-Roussillon font-ils vraiment partie de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ? Et ont-ils aujourd'hui une Présidente ?

## **Des élus de tous bords soutiennent Beaucaire**

*Les soutiens des élus (de tous bords politiques), sont nombreux. Jean-Jacques Rochette (Maire sans étiquette de Comps, missionné par son conseil municipal) et Eric Ortiz (Adjoint au Maire de Jonquières-Saint-Vincent, missionné par son conseil municipal) ont d'ailleurs témoigné dans la vidéo.*

Événement

# Nouveauté 2017 : **La Mairie propose des séances de cinéma en plein air !**

C'est une nouveauté. Dès le mois de juin, pendant la période estivale, la Mairie de Beaucaire offrira des séances de cinéma en plein air. L'objectif est triple : proposer aux habitants des activités accessibles à tous, renforcer le lien social et faire découvrir gratuitement aux plus jeunes la magie du cinéma.

Les séances (3 sur le parking de l'école de La Moulinelle et 3 place Georges Clemenceau), seront précédées d'activités, elles aussi gratuites, sur le thème du cinéma. Les films ont été sélectionnés pour plaire au plus grand nombre et sont tous issus du "top 20" au box office.

Pour cette action, qui représente un effort financier pour la ville, le Maire a sollicité des subventions à la Communauté de Communes, au département, à la région et à l'Etat (via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

## AU PROGRAMME :

### **Parking de l'école de la Moulinelle**

Le 10/06 • *La Planète des Singes, l'affrontement*

Le 08/07 • *Les Minions*

Le 19/08 • *Astérix, le domaine des dieux*

### **Place Georges Clemenceau**

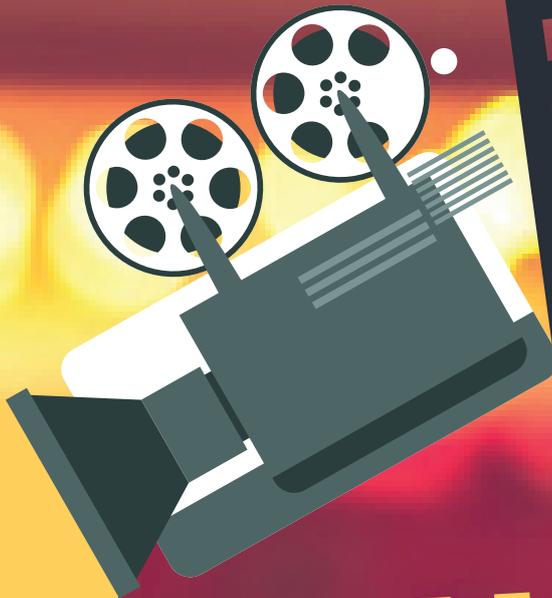
Le 24/06 • *Star Wars, épisode VII*

Le 15/07 • *Les Profs 2*

Le 26/08 • *Seul sur Mars*

Avant le film, retrouvez des animations et des ateliers pour les enfants dès 20h et jusqu'au début de la séance.

gratuites



22H

SÉANCES DE  
CINÉMA  
EN PLEIN AIR



Créée en 1921, reconnue d'utilité publique en 2005, cette association, régie par la loi de 1901, est au service des accidentés et handicapés. Elle est organisée en 83 groupements départementaux. Le groupement du Gard de l'Association des Accidentés de la Vie est basé à ALÈS (Résidence Balore).

C'est dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité qu'elle apporte soutien, conseils et assistance. Elle représente les accidentés de la vie, les malades, les invalides, les handicapés dans les commissions locales, les organismes sociaux et les institutions départementales et régionales. Elle est donc habilitée à représenter ses adhérents devant les juridictions de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale et Agricole ainsi que devant les tribunaux des affaires de sécurité sociale, de la commission des droits et de l'autonomie, ...



Les services de la FNATH traitent environ 35 000 litiges par an (contestation de taux d'incapacité, rente, indemnisation d'une victime de l'amiante, reconnaissance d'une maladie professionnelle, droits aux prestations sociales).

**Pour la commune de BEUCAIRE une permanence mensuelle est assurée par  
M. Roger LANGLET tous les 1er dimanches du mois de 9h00 à 12h00  
au 6 rue de l'Hôtel de ville. Contact : 06 14 59 09 18 - roger.langlet@sfr.fr**

*La FNATH et ses membres n'ont jamais cessé de conquérir des améliorations pour les victimes du travail et les personnes handicapées. Une moisson de récompenses a émaillé son existence et ses combats.*

**FNATH - Groupement du Gard**  
Résidence Balore 30100 ALÈS  
04.66.52.21.25  
fnath.ales@wanadoo.fr  
site internet : [www.fnath-gard.org](http://www.fnath-gard.org)

## Annulation

En raison de la cessation d'activité de la société de production du spectacle « Plus si affinités » (avec Nathalie Marquay-Pernaut et Fabrice Blind), ses représentations sont annulées dans toute la France.



A Beaucaire, la représentation du 15 avril 2017 est par conséquent annulée. Cette annulation est indépendante de notre volonté et est effectuée pour toutes les prochaines dates de la tournée en France.

Si vous aviez déjà réservé vos places pour la représentation de Beaucaire, nous vous invitons à vous rendre, **Jusqu'au 30 avril 2017**, au service des festivités (à l'ancien Office de Tourisme, cours Gambetta) afin de vous faire rembourser.

**Les remboursements seront effectués  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

A cet effet, munissez vous impérativement des billets originaux et d'une pièce d'identité en cours de validité.  
Plus d'informations au 04.66.59.71.31  
Merci pour votre compréhension.



# Avant Après

*Education*

## Economies et écologie : L'école de la Moulinelle passe en éclairage LED !

**La généralisation de l'éclairage LED pour objectif**  
*Sur demande du Maire, un plan de généralisation de l'éclairage LED est en cours de préparation, pour l'ensemble des bâtiments communaux.*

Les agents des services techniques de la Mairie de Beaucaire ont profité des dernières vacances scolaires pour remplacer, à l'école de la Moulinelle, l'ensemble des éclairages énergivores, vieux et disgracieux en place depuis les années 70 (dans les classes de l'école) et depuis 10-15 ans (dans les parties communes).

Le Maire de Beaucaire, son adjointe aux affaires scolaires et son adjoint

aux services techniques, très attachés aux économies d'énergie et au bien-être de nos enfants, des équipes pédagogiques et des agents municipaux travaillant dans les écoles, ont en effet décidé d'équiper cette école d'un éclairage LED.

Plus performant, cet éclairage va considérablement améliorer les conditions de travail dans cette école. L'investissement pour la Mairie est de près de 40 000 euros.

Une dépense qui sera au final rentabilisée grâce au très bon rendement énergétique du système. En effet, une lampe LED consomme en moyenne 9 watts, quand une lampe à incandescence en consomme 60.

Enfin, les lampes LED chauffent à environ 32°, nettement moins donc que celles à incandescence (150°) et les fluocompactes (70°).



**BEAUCAIRE**

**JEUDI 25 MAI 2017**

**FOIRE DE**

**L'ASCENSION**

**ESPACE TERROIR & ARTISANAT, BROCANTE,  
MARCHÉ AUX FLEURS, FÊTE FORAINE...**

Plus d'informations au  
04.66.59.10.06  
et sur [beaucaire.fr](http://beaucaire.fr)

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE BEAUCAIRE

**BEAUCAIRE**  
Provence-Camargue



Culture

# Une bibliothèque municipale dynamique !

La bibliothèque municipale de Beaucaire est dynamique. Déjà fin 2014, le Maire de Beaucaire, avec son objectif de culture accessible à tous, avait décidé d'ouvrir l'établissement 35h par semaine contre moins de 25h auparavant.

Ces nouveaux horaires, qui font de la bibliothèque municipale de Beaucaire (16 000 habitants) l'une des bibliothèques les plus ouvertes au public de France pour une ville de cette strate, ont été rendus possibles par la volonté de la nouvelle majorité municipale de renforcer de manière importante les effectifs de notre bibliothèque, toujours dans l'objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous (les agents passant de 4 avant la réorganisation générale des services à 7, sans embauche supplémentaire mais par un simple redéploiement des effectifs).

La bibliothèque propose, dans un cadre agréable avec un jardin de lecture, un fonds de livres et de films à emprunter, mais aussi divers services (informatique,...) et de nombreuses actions culturelles thématiques.

Les écoliers de la ville y sont accueillis régulièrement (plus de 11 classes par mois) et des actions pédagogiques sont organisées. Dernièrement, avant la représentation de l'Avare de Molière offerte par la Mairie aux classes de CM2 au Casino Municipal, une initiation au théâtre et à l'œuvre de Molière a été proposée par la dynamique et professionnelle équipe de la bibliothèque.

Des ateliers sont également régulièrement proposés, offerts par la Mairie. A Noël dernier, chaque samedi de décembre, des ateliers "pliage de livres" ont été organisés.



**Mireille Fougasse,**  
adjointe au Maire déléguée à la culture

## La bibliothèque c'est aussi des expositions !

Régulièrement, des expositions y sont organisées. Dernièrement, l'exposition "Rire de moi c'est m'aimer un peu" en partenariat avec l'Association des Paralysés de France a connu un large succès.

Mais ce n'est pas tout. Pendant les vacances scolaires, des stages sont organisés en partenariat avec l'association "Les Petits Débrouillards". Le dernier en date avait pour thème le recyclage des objets électriques, lors duquel des adolescents ont pu construire toutes sortes d'objets avec du matériel de récupération.

La bibliothèque municipale de Beaucaire se distingue ainsi avec des activités gratuites et pédagogiques.

La bibliothèque c'est aussi, chaque mercredi, une lecture de contes pour les petits. Une fois par mois également, des assistantes maternelles y proposent un éveil à la lecture dès le plus jeune âge.

Ce lieu est aussi intergénérationnel et propose chaque année, à l'occasion de la Semaine Bleue (semaine nationale dédiée aux seniors), des cours d'informatique, là aussi entièrement gratuits. Des cercles de lecture pour adultes y sont aussi proposés (le prochain aura lieu le 22 mars).

La bibliothèque municipale de Beaucaire propose de nombreuses autres animations et son équipe est à votre disposition pour plus d'informations.

**> Bibliothèque Municipale**  
**1 rue Roger Pascal**  
**(entrée cours Gambetta)**  
**Tél. 04 66 59 26 98**

**Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 19h**  
**Le samedi de 10h à 17h**

## Opération braderie

Les 19 et 20 mai, l'équipe de la bibliothèque vous accueillera pour une vente des documents déclassés. A ne pas manquer !



Événement

# Saison 2017 des Courses Camarguaises

**Le programme sur vos réfrigérateurs !**

**Un magnet aimanté reprenant toutes les dates des courses a été distribué dans les boîtes aux lettres. Une fois posé sur votre réfrigérateur, celui-ci vous permettra de ne manquer aucune course.**

**DIMANCHE 9 AVRIL • 15h00**

## 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE DU MUGUET D'OR

Trophée des As

Avec FOUQUET de Laurent – VOSGIEN d'Aubanel – MILOUIN de Ricard – QUEYRAS de Paulin  
ABSOLUT de Ricard – ARTALET de Laurent – JUPITER de Laurent

**DIMANCHE 23 AVRIL • 15h00**

## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DU MUGUET D'OR

Trophée des As

Avec CALISSON de Fabre-Mailhan – AÏOROS des Baumelles – COLBERT de Paulin  
TRANCARDEL de Bon – ATTILA de Lautier – OURAZY de Blanc – COUREJAU de Blatière-Bessac

**DIMANCHE 21 MAI • 15h30**

## FINALE DU MUGUET D'OR

Trophée des As

Avec ÉPERVIER de Cuillé – MONRO de Bon – SUGAR de Nicollin – BANARU du Rhône  
SERPATIER d'Espelly-Blanc – ARLESIEN de Chauvet – NÎMOIS de Fabre-Mailhan

**DIMANCHE 16 JUILLET • 16h30**

## 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE DE LA PALME D'OR

Trophée des As

Avec BOHER de Occitane – MAQUISARD de Paulin – TANCARDEL de Bon – ULMET de Blanc  
ARLESIEN de Chauvet – GRECO de Saint-Antoine – JUPITER de Laurent

**DIMANCHE 23 JUILLET • 16h30**

## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DE LA PALME D'OR

Trophée des As

Avec ARAMIS de Saint-Antoine – Fabre-Mailhan – LEBRAU de Laurent – MIGNON de Cuillé  
OPTIMUS de Baumelles – CUPIDON de Paulin – MARQUIS de Ricard

**JEUDI 27 JUILLET • 16h30**

## PALME D'ARGENT

Trophée à l'Avenir

Avec un taureau de Ricard – GRASILHO de Rouquette – SOUVIGNARGUAIS de Baumelles  
RUBICON de Cuillé – BRENUS de Occitane – RAPHELOIS de Navarro – BARCARIN de Fabre-Mailhan

**LUNDI 31 JUILLET • 16h30**

## FINALE DE LA PALME D'OR

Trophée des As

Avec VINCENT de Aubanel – GALOPIN de Blanc – CHICO de Lautier – LAOS de Cyr – MUSTANG de Cuillé  
MARGASSE de Rambier – PINO BAUMELLES/MOKA de Rousty – RATIS de Despedida

**DIMANCHE 29 OCTOBRE • 15h00**

## TROPHÉE MARIUS GARDIOL

Trophée des As

Avec notamment MIGNON de Cuillé – APTEL de Cuillé

**Billetterie :**

**Mairie de Beaucaire - Place Georges Clemenceau - Tél. 04 66 59 10 06 ou sur place le jour de la Course**



Mercredi 1er mars, le Maire de Beaucaire, entouré de ses élus délégués aux courses camarguaises et aux traditions (Maurice Mouret et Mireille Fougasse) et de Daniel et Jacky Siméon, a présenté au Casino Municipal la saison 2017 des courses camarguaises de la Ville de Beaucaire devant plus de 400 personnes.

Cette année encore, le Maire, rappelant l'importance des courses camarguaises pour la Ville de Beaucaire, qui est le berceau de la course camarguaise, a consenti à de nouveaux efforts budgétaires pour défendre et maintenir nos traditions, élément important de l'identité Beaucairoise.

Il s'est également félicité du succès de la saison dernière, avec des entrées en forte hausse et même une finale de la Palme d'Or pour laquelle la ville a été contrainte de fermer les portes des Arènes et de refuser plusieurs centaines de personnes, pour la première fois depuis plus de 10 ans !

Julien Sanchez a souhaité la même réussite pour cette nouvelle saison et remercié ses élus mais aussi Daniel et Jacky Siméon, les manadiers, les raseteurs, les clubs taurins beaucairois et tous les autres passionnés pour leur implication dans cette réussite, sans oublier les taureaux.

Daniel et Jacky Siméon, véritables artistes, artisans passionnés du maintien de nos belles traditions, sont également intervenus lors de cette soirée afin de rappeler l'importance des courses camarguaises et de remercier la municipalité pour son investissement. Les deux frères, personnalités du milieu taurin, qui travaillent en collaboration avec la Mairie de Beaucaire depuis 2 ans, ont expliqué les choix faits, avec la ville et les clubs taurins beaucairois, pour cette saison et ont annoncé les dates et la programmation ambitieuse et de qualité à venir avec encore une nouvelle fois cette année un très grand cru de cocardiers (voir ci-dessous). Daniel Siméon a également indiqué qu'en accord avec la municipalité, un hommage serait rendu cette année

dans les Arènes de Beaucaire à Philippe Cuillé et Jean Lafont qui nous ont quitté récemment.

Jacky Siméon a expliqué que, pour récompenser le bon travail des raseteurs, le raset d'or serait créé à la Palme d'Or pour récompenser le raseteur fournissant le plus d'efforts et de travail qualitatif pendant la compétition. Hadrien Poujol, fraîchement élu à la tête de la Fédération Française de la Course Camarguaise, était également présent et a tenu à réaffirmer que la perpétuation des traditions taurines ne pouvait se faire qu'avec la coopération des différents acteurs et personnes engagées pour ce véritable sport régional.

Il a remercié la municipalité de Beaucaire pour son engagement et les frères Siméon pour le travail accompli depuis des années. Pour terminer la soirée, le Maire a annoncé que les taureaux dans les rues seraient aussi au rendez-vous en 2017 avec de nouvelles surprises qui seront annoncées courant mai. Julien Sanchez a aussi indiqué qu'il travaillait depuis plusieurs semaines à un nouveau projet avec la Fédération Française de la Course Camarguaise : la création d'une école taurine municipale à Beaucaire dont il souhaite l'ouverture avant la fin de l'année. Les questions juridiques sont actuellement étudiées avec la Fédération, peu d'écoles taurines étant municipales en

France (aucune dans le Gard).

En fin de discours, après avoir rappelé que chaque course serait précédée d'une capelado, les Arlésiennes ont été invitées à monter sur scène pour la Coupo Santo, reprise par toute la salle.

Alors que certains annonçaient il y a 3 ans la fin des traditions à Beaucaire avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, la Mairie de Beaucaire démontre qu'elle défend au contraire plus que jamais ses traditions et compte bien les faire connaître aux jeunes générations, aux touristes mais aussi fidéliser les habitués.



BEAUCAIRE

# COURSES camarguaises

SAISON 2017

BUREAU N° 1

Élections

# Où dois-je voter ?

En raison de l'augmentation constante de sa population, la ville de Beaucaire est régulièrement contrainte d'augmenter son nombre de bureaux de vote. Ainsi, en 2012, la ville est-elle passée de 6 à 9 bureaux de vote.

En 2015, le Maire a décidé de faire passer la ville de 9 à 12 bureaux afin qu'aucun lieu de vote n'ait plus de 1000 électeurs inscrits.

En effet, Monsieur le Préfet du Gard est attentif au fait que les bureaux de vote ne comportent pas un trop grand nombre d'électeurs. Or, aux élections de 2014 (municipales et européennes), tous les bureaux dépassaient 1 100 inscrits et l'un d'entre eux était proche de 1 500 inscrits, ce qui donnait lieu à de longues files d'attente.

L'amélioration de la démocratie locale étant un engagement du Maire de Beaucaire, l'organisation optimale du déroulement des élections en est un facteur essentiel. Et, même si la ville a été récompensée en 2014 dans ce domaine, pas question de se reposer sur nos lauriers.

Ainsi, les services de la Mairie ont-ils travaillé au redécoupage de la carte électorale en prenant en

compte les points suivants :

- La suppression de bureaux de vote devenus vétustes ou inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite
- La suppression de bureaux de vote en incohérence avec la zone d'habitat
- L'existence de locaux communaux sur le territoire, susceptibles d'accueillir les jours de scrutins la logistique nécessaire
- Les derniers quartiers urbanisés où de nouvelles populations se sont progressivement installées depuis le dernier redécoupage, engendrant ainsi un dépassement hors normes du nombre d'inscrits dans certains bureaux
- Les futurs quartiers à urbaniser dans un avenir proche notamment Sud Canal.

## Voter par procuration

*Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au poste de Police Nationale de Beaucaire (désormais place de la République). Le mandant doit se présenter en personne pour établir sa procuration avec un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).*

Les prochaines élections

**Présidentielle / 1er tour**

> le 23 avril 2017

**Présidentielle / 2e tour**

> le 7 mai 2017

**Législatives / 1er tour**

> le 11 juin 2017

**Législatives / 2e tour**

> le 18 juin 2017

## Nous sommes là pour vous aider !

*Afin que chaque Beaucairois puisse retrouver son bureau de vote, nous avons réalisé une carte des secteurs (ci-contre).*

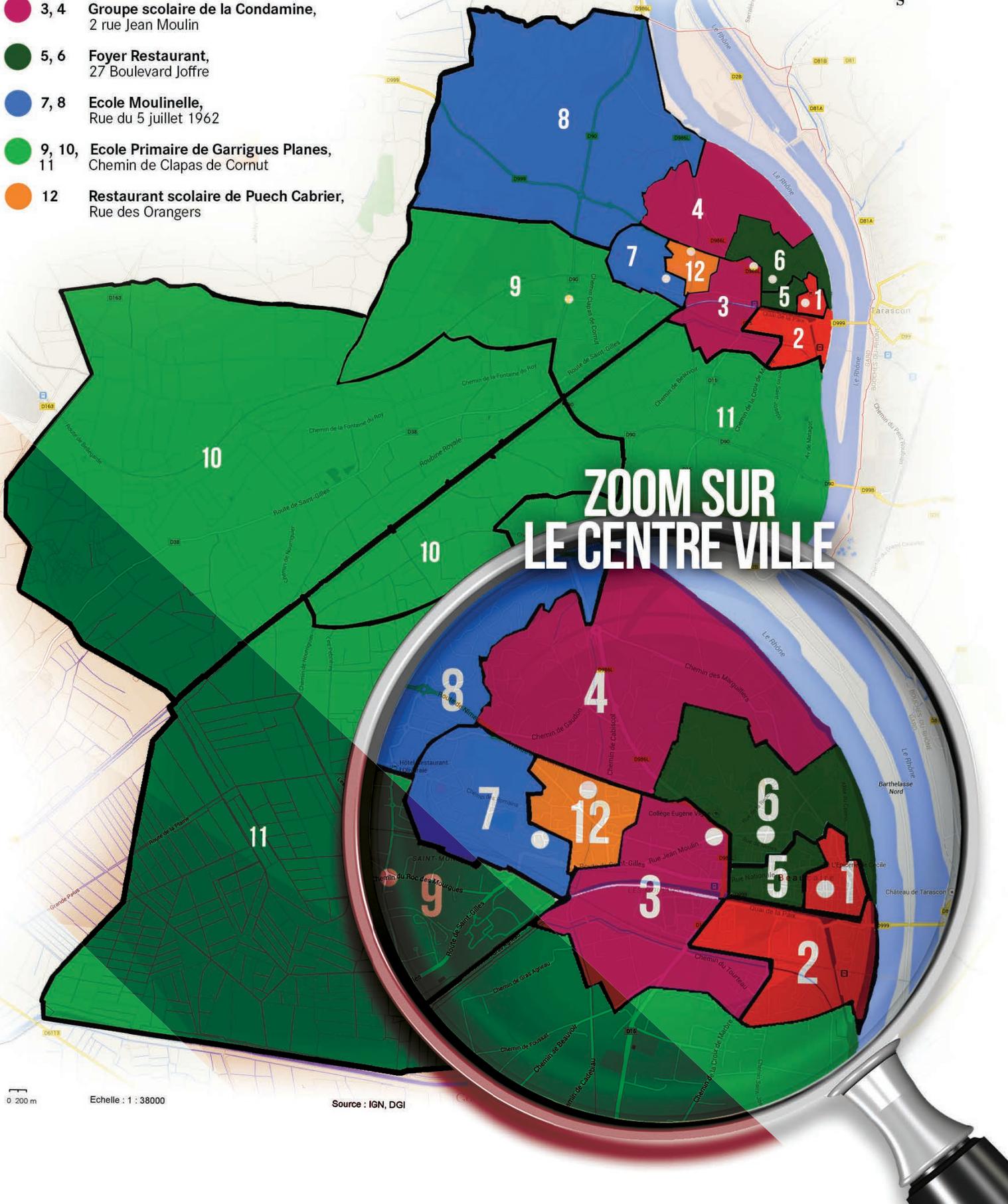
*Néanmoins, il est parfois difficile de s'y repérer, notamment dans le centre-ville. Dans tous les cas, si vous êtes perdu(e)... pas de panique : tous les Beaucairois recevront cette année leur carte d'électeur avec l'adresse exacte de leur bureau de vote.*

*Vous pouvez également contacter directement le service élections de la mairie au 04 66 59 71 18.*

## LÉGENDE

## Bureau Lieu de vote

- 1, 2 **Hôtel de ville**  
Place Georges Clemenceau
- 3, 4 **Groupe scolaire de la Condamine,**  
2 rue Jean Moulin
- 5, 6 **Foyer Restaurant,**  
27 Boulevard Joffre
- 7, 8 **Ecole Moulinelle,**  
Rue du 5 juillet 1962
- 9, 10 **Ecole Primaire de Garrigues Planes,**  
Chemin de Clapas de Cornut
- 12 **Restaurant scolaire de Puech Cabrier,**  
Rue des Orangers



Le Temps des Copains



Stentors

Samedi 14 Janvier 2017 à 20h30



Le Temps des Copains



Portrait Craché



Saison cu  
le Casino complet à ch



Le Temps des Copains

Dimanche 12 Mars 2017 à 15h00

retour en images sur le su



Stentors

SAISON CU

2016



Portrait Craché





Le Temps des Copains

**Culturelle :  
chaque représentation !**



**Portrait Craché**  
Samedi 18 février 2017 à 20h30

**accès des dernières dates**

# CULTURELLE 2017



Stentors



**PLUS QUE 2 DATES !  
Réservez vite vos places**

**NE DÎTES PAS À MA FEMME QUE JE SUIS MARSEILLAIS !**  
Samedi 13 Mai 2017 à 20h30

**UNE SOIRÉE DE OUF !**  
Dimanche 14 Mai 2017 | 15h00

**Billetterie :**

**Accueil de l'Hôtel de Ville Casino Municipal,  
1h avant le spectacle et Réseau France Billet**

SAINT-VALENTIN : PLUS DE 60 PARTICIPANTS AU CONCOURS DE SELFIES 2017 !



BEUCAIRE : TRADITIONNELLE REMISE DES CARTES D'ÉLECTEUR AUX JEUNES DE 18 ANS PAR LE MAIRE



AVIRON : ENCORE DES CHAMPIONS À BEUCAIRE ET UN TITRE DE CHAMPION DE FRANCE POUR JULIEN HOUSSET !



LA VILLE DE BEUCAIRE REND HOMMAGE À PATRICE DHAINE



GRAND SUCCÈS POUR LE LOTO ANNUEL DE L'INSTITUT D'ALZON SAINT-FÉLIX DE BEUCAIRE



LES APRÈS-MIDI TOUJOURS !



LE LYCÉE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVIN EN PORTES OUVERTES



UN LOTO RÉUSSI POUR LA CULTUROTHÈQUE



UN DÉJEUNER CHALEUREUX POUR LES RÉSIDENTS DES HÔPITAUX !



L'ÉQUIPE DE NICE, GRANDE GAGNANTE DU « CHALLENGE INTERSPORT U11 » ORGANISÉ

URS



COURSES CAMARGUAISES : LA SAISON 2017 ENFIN DÉVOILÉE !

COURS SADI CARNOT : VISITE DE CHANTIER DU MAIRE ET DE SON ADJOINT



L'ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE (FNATH) À TENU SON AG À L'HÔTEL DE VILLE



L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE GRAND VAINQUEUR DU TOURNOI DE L'EFCB



LES CHIPPENDALES À BEUCAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VMEH

MIDIS DANSANTS POUR NOS AÎNÉS. AUTANT DE SUCCÈS !

ROBERT FAURE PRÉSENTE SON LIVRE LA SAGA DES GUILLIERME

LOTO DE LA CONFRÉRIE SAINTE-MARIE MADELEINE

EXPOSITION : L'ÉGLISE SAINT-PAUL EN PHOTOS À DÉCOUVRIR JUSQU'À FIN MARS

RUE DES MARRONNIERS : BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX

EXPOSITION : « RIRE DE NOUS, C'EST NOUS AIMER UN PEU »

PAR L'EGBG



# Tribune Libre

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal selon les dispositions du code général des Collectivités Territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement approuvé par le conseil municipal : «La répartition de cet espace d'expression politique est répartie à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux déclaré par groupe politique», soit 121 par élu. Soucieux de la démocratie, le groupe de la Majorité Municipale a décidé d'offrir 179 de ses caractères afin que le plus petit groupe ait un espace décent pour s'exprimer.

## Majorité municipale

Beaucairoises, Beaucairois,

Lors d'un récent conseil municipal, une partie de l'opposition nous a reproché les frais d'avocats de la collectivité.

Quelle fourberie ! Quelle rigolade !

Quelle rigolade oui, quand on sait que c'est précisément cette même opposition qui régulièrement incite aux dépôts de plaintes contre la municipalité dans des affaires idiotes, nous obligeant à avoir recours à un avocat pour défendre les intérêts de la Ville.

Jugez par vous mêmes :

Nous installons une crèche provençale dans la Cour de l'Hôtel de Ville ?

Les amis de l'opposition municipale (représentée au Tribunal) nous font pas moins de 4 procès avec une plaidoirie délirante de l'avocate de la partie adverse parlant de "trouble à l'ordre public à l'occasion de l'arrivée de Jésus dans la crèche le 25 décembre".

Pour faire face à ces 4 procès, un avocat était évidemment nécessaire.

Le Maire demande à des commerçants de respecter le voisinage, particulièrement la nuit.

Plutôt que de leur conseiller de respecter les Beaucairois qui ont le droit à la tranquillité, l'opposition les incite à porter plainte.

Là aussi, pas moins de 4 plaintes pour avoir défendu la tranquillité publique dont une plainte pour discrimination.

L'opposition municipale était à chaque fois représentée au Tribunal pour soutenir ces commerçants. Quelle honte !

Des opposants nous insultent dans la presse.

Nous demandons un droit de réponse que le quotidien local (ouvertement hostile à la municipalité) refuse de diffuser, nous obligeant à aller en Justice par deux fois pour obtenir réparation.

Nous sommes diffamés en plein conseil municipal (et par ailleurs par voie de tract) par un groupe d'opposition qui pète les plombs car son leader n'a toujours pas accepté psychologiquement de ne pas être élu Maire.

Nous déposons plainte pour diffamation.

Nos opposants insultent des employés municipaux, y compris des policiers.

Nous déposons plainte pour défendre nos employés.

Bref, si l'opposition veut vraiment et sincèrement que les frais d'avocat soient diminués, ils seraient bien inspirés d'agir avec mesure, de cesser d'essayer de monter les gens les uns contre les autres en jouant sur les bas instincts et d'accepter enfin leur défaite au bout de 3 ans.

Nous continuerons pour notre part à défendre les intérêts de la Ville et ne céderons jamais aux intimidations.

Étant rappelé que très souvent ceux qui nous poursuivent sont condamnés à nous rembourser les frais de Justice et que ces frais d'avocat ne sont donc pas des dépenses nettes mais deviennent bien souvent des "avances remboursables".

### Liste d'opposition "Beaucaire pour tous"

Texte non reçu

### Liste d'opposition "Beaucaire 2014"

Nous sommes constamment menacés de plaintes par le pouvoir municipal, mais rien n'aboutit malgré les 90 000€ d'honoraires dépensés en 2016 et la soixantaine de procédures entamées depuis le début du mandat. Tous nos propos sont démontrables et vérifiables. MM Sanchez et Gillet ont déjà été condamnés dans leur action politique, pas les autres élus du conseil. Ne vous inquiétez pas, nous ne lâcherons rien et dénoncerons encore les abus, comme la dette en hausse de 40% en un an.

### Liste d'opposition "Réagir pour Beaucaire"

A Beaucaire nous subissons la "démocratie" municipale suivant le FN : asséner des contrevérités, sur tout support de communication, à la mode du "plus gros mieux ça passe", refuser d'argumenter, injurier, menacer, exclure, etc. Etes-vous certains de vouloir cela au niveau national ?

25/20€

BUVETTE / SANDWICH  
SUR PLACE

VIP

TABLE DE 6 À 8 PERS.  
500€

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

# CHAMPIONNAT DU MONDE

## WAKO-PRO

BORSOV  
Astemir

GROSS  
Lucien

FRANCE  
VS  
RUSSIE



SKIKEM  
Bouali

CHALLUT  
Jonathan

EL MESTARI  
Wassim

JABRI  
Karim

ZMINS  
Moktar

MORENO  
Tony

ZARB  
Sébastien

# 28 AVRIL 2017 19H

## GYMNASSE ANGELO PARISI - BEAUCAIRE

RÉSERVATIONS : 06 21 16 27 16 | 07 81 54 61 35

CANAL+

fnac CONNECT



Ring Olympique



PUDDU bâtiment

Pompes funèbres  
Tarasconnaises

Paul Carrelage.fr



EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE BEAUCAIRE

# American Bike

1<sup>er</sup> MAI  
2017



Bd Foch à Beaucaire

---

Entrée libre dès 9h | Défilé balade à 11h | Concerts | Show bike  
Cascadeur | Concours de tatouage  
Nouveauté 2017 : Concours de barbe

---



BEUCAIRE  
Provence-Camargue



Un événement organisé par la Mairie de Beaucaire

Informations : 04 66 59 71 30 | 06 63 36 96 71 - plus d'info sur [beaucaire.fr](http://beaucaire.fr)